

---

**Rapport du comité central de perfectionnement (CCP)  
Rapport de fin d'année (juin 2026)**

---

**Membres**

<b>Enseignants:</b>	Jennifer Baltuonis (présidente), Stephanie Côté, Marguerite Prince, Annie Sabourin
<b>CSLBP:</b>	Michael Clark, Dean Graddon, Nathia Messina. Roger Rampersad
<b>Observatrices:</b>	Erica Lamothe et Sandra Luther
<b>Secrétaire:</b>	Lily Sacco

Une fois par mois, le comité tient des rencontres en présentiel pour examiner les demandes soumises par les enseignantes et enseignants en lien avec des activités de perfectionnement (AP), des demandes pour projets particuliers, des demandes pour des ressources en matière de réseautage et des demandes de remboursement pour des cours à crédits.

Les responsabilités de ce comité incluent également de répondre aux questions soulevées par les écoles et centres sur le plan local de même que l'évaluation de leurs budgets et plans locaux présentés par les CPD. La présidente ou le président de ce comité agit à titre de liaison entre les CPD et le CCP, pour retransmettre toute question ou demande de clarification qui pourrait survenir.

La plupart des demandes présentées ont été approuvées par le comité, l'objectif principal étant de permettre au plus grand nombre possible d'enseignantes et enseignants de participer à des activités de perfectionnement.

De plus, le CCP organise une séance d'information annuelle qui se déroule en présentiel à la commission scolaire en octobre pour les présidentes et présidents des CPD, les déléguées et délégués syndicaux et les directions.

Dépenses du comité central de perfectionnement en date de mai 2026:

	Budget dépensé	Budget restant	Budget de départ
Activités de perfectionnement	89 433,04 \$	19 971,96 \$	109 405,00 \$
Cours à crédits	25 245,00 \$	11 223,00 \$	36 468,00 \$
Fonds pour nouveaux enseignants	37 143,85 \$	42 856,15 \$	80 000,00 \$
Réseaux	68 000,00 \$	12 000,00 \$	80 000,00 \$
Projets particuliers	35 000,00 \$	45 000,00 \$	80 000,00 \$

À ce jour, au cours de l'année scolaire 2025-2026, en date du 20 mai 2026 :

- 147 enseignantes et enseignants ont participé à une activité de perfectionnement,
- 19 nouveaux enseignants ont profité du Fonds pour nouveaux enseignant pour participer à une AP,
- 17 demandes de réseau ont été approuvées,
- 7 écoles ont participé à des projets particuliers,
- 70 enseignantes et enseignants ont été remboursés pour leurs cours à crédits.

Tout surplus provenant de fonds non utilisés sera reporté au fonds de prévoyance pour l'année scolaire 2026-2027.

Le travail accompli par le comité ne serait pas possible sans sa secrétaire, Lily Sacco, qui s'occupe de la paperasse, répond aux questions des enseignantes et enseignants et agit comme lien entre le personnel enseignant et le comité. Nous sommes reconnaissants de sa patience extraordinaire et de son dévouement pour soutenir les enseignantes et enseignants de notre commission scolaire.

## **Budget et allocations pour 2026-2027**

### **Cours à crédits**

Le comité a recommandé que l'allocation pour les cours à crédits pour l'année scolaire 2026-2027 demeure fixée à 75 \$ par crédit (maximum de 6 crédits pour un total de 450 \$ par année).

### **Fonds pour activités de perfectionnement pour nouveaux enseignants**

Le comité a recommandé qu'un montant de 80 000 \$ soit alloué au Fonds pour nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants pour participer à des AP durant l'année scolaire 2026-2027.

L'AP doit être offerte en Amérique du Nord, et le montant maximum alloué par enseignante ou enseignant est fixé à 2500 \$, incluant deux journées de suppléance couvertes par le CCP.

Les enseignantes et enseignants qui sont dans leurs trois premières années d'enseignement auprès de la commission scolaire sont admissibles à présenter une demande. Les enseignantes et enseignants pourront profiter du Fonds pour nouveaux enseignants une seule fois, durant leurs trois premières années de service.

### **Projets particuliers**

Le comité a recommandé qu'un montant de 40 000 \$ soit alloué aux projets particuliers au niveau de l'école ou du centre pour l'année scolaire 2026-2027.

Le projet particulier est défini comme suit:

Le CCP couvrira jusqu'à 50 % des dépenses admissibles (incluant le coût pour la suppléance) jusqu'à concurrence de 5000 \$ pour un projet qui implique au moins 20 % du total du personnel enseignant ou encore un département en entier d'une école ou d'un centre jusqu'à concurrence de 40 000 \$ pour l'année scolaire 2026-2027. Chaque école ou centre peut soumettre une seule demande par année scolaire. Les dépenses admissibles peuvent inclure, mais sans y être limitées : frais pour conférenciers, frais de déplacement, frais de participation aux activités et dépenses liées à la suppléance.

## Réseaux

Le comité a recommandé qu'un montant de 80 000 \$ soit alloué aux réseaux pour l'année scolaire 2026-2027.

Ce budget reconnaît que les enseignantes et enseignants profitent activement de ces opportunités pour cultiver d'excellentes relations professionnelles. Le financement pour chaque réseau demeurera inchangé, avec un maximum de 4000 \$ disponible par réseau.

## Frais de déplacement

Le système de remboursement pour les déplacements continuera de s'appliquer sous forme de taux fixe lorsque le déplacement s'effectue en automobile. L'information est disponible sur SSO.

## Activités de perfectionnement 2026-2027

Le CCP recommande d'augmenter l'allocation pour les activités de perfectionnement à 1000 \$, comparativement à l'allocation courante de 700 \$ en 2025-2026.

La demande de remboursement serait établie comme suit :

1 enseignante ou enseignant par école ou centre	Max. 1000 \$
2 enseignantes ou enseignants par école ou centre	Max. 2000 \$
3 enseignantes ou enseignants ou plus par école ou centre	Max. 3000 \$

Le CCP propose les MOTIONS DE BUDGET suivantes l'AGA :

### 1. Fonds pour nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants 2026-2027

Pour l'année scolaire 2026-2027:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**un montant de 80 000 \$ du fonds de prévoyance du CCP soit transféré au Fonds pour nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants. Ces fonds pour nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants seront distribués au besoin durant l'année scolaire.

## **2. Projets particuliers 2026-2027**

Pour l'année scolaire 2026-2027:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**un montant de 40 000 \$ du fonds de prévoyance du CCP soit transféré au fonds pour projets particuliers.

## **3. Budget de départ pour les réseaux**

Pour l'année scolaire 2026-2027:

**QU'IL SOIT RÉSOLUT QU'**un montant de 80 000 \$ du fonds de prévoyance du CCP soit transféré au budget pour les réseaux.

Soumis par  
Annie Sabourin